

PRE INSCRIPTION (Individuelle) 2023-2024

A RENVoyer par mail à espacedantza@gmail.com ou par courrier à ATELIER DANTZA, 19 rue Bourbaki, 64000 PAU

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE:

CODE POSTAL:

TÉLÉPHONE (ÉLÈVE):

TÉLÉPHONE PARENT 1:

TÉLÉPHONE PARENT 2:

E-MAIL:

PROFESSION ou SCOLARITÉ (classe):

COURS	JOUR	HEURE DU COURS
EVEIL-INITIATION (MS, GS)		
PREPARATOIRE (CP-CE1)		
MODERN'JAZZ		
CONTEMPORAIN		
CLASSIQUE (élémentaire, moyen, inter, avancé, adulte)		
CLASSIQUE		
BARRE AU SOL ou STRETCHING		

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : REGLEMENT

- Le règlement des cours se fait par prélèvement bancaire. Un RIB vous sera demandé au 1^{er} cours et un mandat vous sera transmis pour signature (sauf si vous l'avez rempli l'année précédente). **En cas d'arrêt (quel que soit le motif) les prélèvements seront suspendus**
- Les frais de costumes pour le gala sont à la charge de chaque élève.

Article 2 : ASSIDUITE, PONCTUALITE

- Les horaires de cours doivent être respectés.
- Le spectacle de fin d'année se tiendra **samedi 08 & dimanche 09 juin 2024**
- Personne n'est autorisé à assister aux cours de danse sauf autorisation du professeur.

Article 3 : PRESENTATION, DISCIPLINE

- En Classique, chignon, justaucorps et ½ pointes sont obligatoires.
- Le port de bijoux est interdit dans tous les cours de danse.
- Il est recommandé de conduire les mineurs jusqu'à l'enceinte de l'établissement. En dehors de la salle de danse, la responsabilité de la structure ne peut être engagée.
- Aucune dégradation des lieux ne sera tolérée. Toute violence fera l'objet d'exclusion.
- L'Atelier dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée des cours.

Article 4 : DROIT A L'IMAGE

- ***J'autorise (ou) je n'autorise pas*** l'Atelier Dantza à utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image de l'élève inscrit à des fins de communication.

A Pau, le

Signature de l'élève (majeur) ou du représentant légal